PROJET D'ETABLISSEMENT

Rigolo Comme La Vie

Janvier 2023

Micro crèche

Rigolo Comme La Vie

Billy berclau

Partie 1 – Le projet social et de développement durable

1.1 Modalités d'intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

1.2 Les dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle

1.3 Les modalités de participation des familles à la vie de l'EAJE et les action de soutien à la parentalité proposées

- 1.3.1 Information des parents
- 1.3.2 Participation des parents
- 1.3.3 Implication des parents
- 1.3.4 Les actions de soutien à la parentalité proposées

1.4 La démarche en faveur du développement durable

Partie 2 – Le Projet éducatif

2.1 Les principes éducatifs développés au regard de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant

2.2 Les dispositions prises pour assurer l'accueil quotidien des enfants

2.3 Les dispositions prises pour assurer le soin

- 2.3.1 Les modalités de délivrance des soins spécifiques et d'accueil de l'enfant malade ou présentant un handicap ou une affection nécessitant une attention particulière
- 2.3.2 Le projet d'Accueil individualisé
- 2.3.3 Les modalités en dac d'accident

2.4 Les dispositions prises pour assurer le développement

2.5 Les dispositions prises pour assurer le bien-être

2.6 Les dispositions prises pour assurer l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle

2.7 Les dispositions prises pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Partie 3 – Le projet d'accueil

3.1 Les accueils proposés

3.2 Les prestations d'accueils proposées

3.3 L'hygiène et les changes

3.4 Alimentation
- 3.4.1 Les repas
- 3.4.2 Allaitement en crèche
- 3.4.3 Régimes alimentaires

3.5 L'accueil d'enfants à besoins spécifiques (enfant en situation de handicap, enfant atteints d'une maladie chronique…)

3.6 Encadrement de la structure et de enfants
- 3.6.1 Description des compétences professionnelles mobilisées
- 3.6.2 Professionnalisation et accompagnement de l'équipe
- 3.6.3 Comportement à adopter dans les locaux

Préambule

Le Code de la Santé Publique (CSP) régit le fonctionnement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant. Le gestionnaire s'assure de la bonne application de ces dispositions s'appliquent à tout moment. Tout gestionnaire, directeur, directeur adjoint, référent technique ou responsable technique connaît cette réglementation.
Il prévoit que chaque EAJE doit disposer d'un Projet d'Établissement (PE) (R2324-29 du CSP).
Ce règlement doit être accessible à chacun sur le site internet du gestionnaire ou sur le site de la Caf (R2324-31 du CSP). Il peut être transmis sous format numérique. Il doit également être affiché de manière accessible au(x) parent(s). Chaque mise à jour est transmise au(x)parent(s).
Le Projet d'Établissement doit être daté et actualisé aussi souvent que nécessaire et au moins une fois tous les 5 ans, avec la participation du personnel (R2324-31-IV du CSP).

Au sein des crèches Rigolo Comme La Vie, nous attachons une grande importance à la pédagogie. C'est en cela que nous veillons à garantir une cohérence et une harmonie des pratiques professionnelles sur l'ensemble du réseau, par un projet éducatif commun autour de la raison d'être suivante : être co-acteur du bien grandir de l'enfant en créant du lien social et au service de la parentalité.

Partie 1 – Le projet social et de développement durable

1.1 Modalités d'intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

RIGOLO
comme la vie

RigoLo Comme La Vie !

Fiche territoire

-

COMMUNE DE BILLY-BERCLAU

Pas-de-Calais (62)

-

Générée le 12/12/2022

RIGOLO comme la vie

INTRODUCTION

La commune de Billy-Berclau se situe dans le département du Pas-de-Calais et comprend 4 693 habitants, pour une densité de 7 hab/km2 en 2018.
Billy-Berclau appartient à la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane.

DEMOGRAPHIE

La variation de la population s'explique par deux principales composantes:

1. Le solde naturel: égal à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès
2. Le solde migratoire: égal à la différence entre le nombre d'arrivées et de départs sur le territoire

4 693 HABITANTS	4 460 HABITANTS
2018	2013

Un fort solde naturel pour un fort solde migratoire comparés à la France entre 2013 et 2018

	Variation moyenne à l'année		
	Variation population	Solde Naturel	Solde Migratoire
Billy-Berclau	+1,0%	+0,3%	+0,7%
Pas-de-Calais	+0,0%	+0,2%	-0,2%
France	+0,4%	+0,3%	+0,0%

Données INSEE (2021)

On observe une population relativement jeune à Billy-Berclau

1,2
Indice jeunesse

3,6%
Moins de 3 ans

1,1%
Taux de natalité

Nevenka Mavric 2

Comparaison macro de l'indice de jeunesse

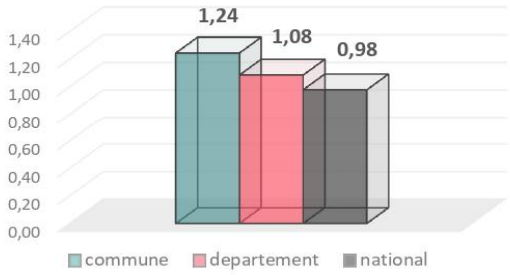

Données INSEE (2021)

L'indice de jeunesse est égal au nombre de moins de 20 ans rapporté au nombre de plus de 60 ans sur l'année Cela signifie que pour 1 personne âgée il y a environ 1,2 jeunes.

L'indice de jeunesse à Billy-Berclau est relativement plus important que sur le département du Pas-de-Calais.

Le taux de natalité est égal au nombre de nouveaux nés rapporté au nombre d'habitants moyen sur l'année Cela signifie que pour 1000 habitants il y a environ 11,3 nouveaux nés sur la commune.

Le taux de natalité à Billy-Berclau est relativement plus important que sur le département du Pas-de-Calais.

Comparaison macro du taux de natalité

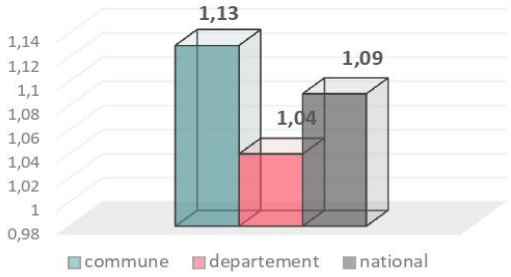

Données INSEE (2021)

Une moyenne de 53 naissances entre 2014 et 2020

Évolution du nombre de naissances (2014-2020)

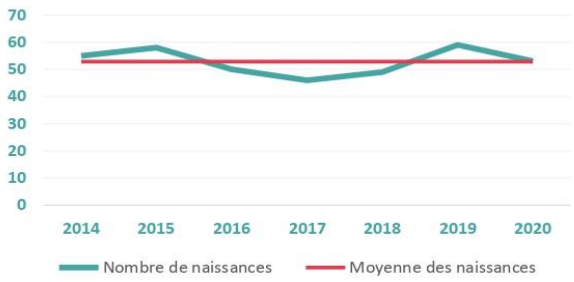

Données INSEE (2021)

Le nombre de naissances semble être relativement constant sur la commune de Billy-Berclau.

Cela pourrrait s'expliquer par l'attractivité que présente la commune pour certains jeunes couples qui viennent s'y installer au fil des années.

Zoom sur la composition des familles

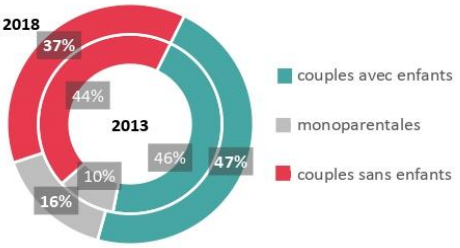

	Variation réelle 2013 à 2018
Sans enfants	-8,9%
Avec enfants	+9,5%
Monoparentales	+58,7%

Données INSEE (2021)

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Répartition des catégories socio-professionnelles

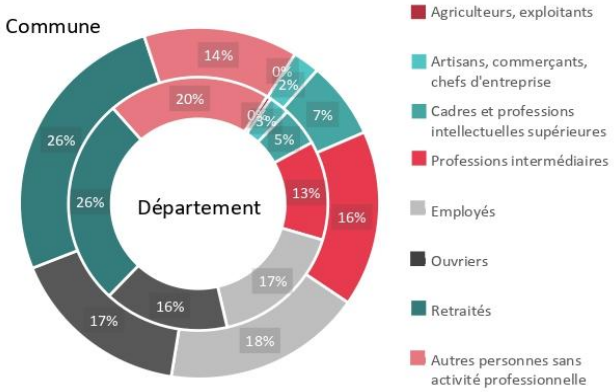

On observe une proportion plus importante de cadres, professions intermédiaires sur la ville que sur le département.

De plus, la proportion d'ouvriers et d'employés est plus importante sur la commune que sur le département.

Données INSEE (2021)

Potentiel financier

1 730€
par habitant

Le potentiel financier se présente comme élément de mesure de la richesse théorique d'une commune et permet ainsi de prendre en compte l'ensemble des ressources stables de la collectivité.

Selon l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (2021)

À propos des revenus

21 380€
Revenu médian

/

20 535€
Pas-de-Calais

20 885€
France

Un taux d'emploi féminin relativement élevé comparé à la France

	Taux d'emploi	Hommes	Femmes
Billy-Berclau	90,1%	90,4%	89,9%
Pas-de-Calais	85,7%	86,7%	84,5%
France	88,0%	89,0%	86,9%

Données INSEE (2021)

Le taux d'emploi correspond au nombre d'actifs occupés pour 100 actifs. Nous nous intéressons ici au taux d'emploi des 25-54 ans puisqu'ils constituent la population qui nous intéresse le plus.
On observe un taux d'emploi plus important sur la commune que sur le département, tandis que le taux d'emploi du Pas-de-Calais est moins important qu'en France.
Par ailleurs, la différence hommes/femmes est moins marquée sur la commune par rapport au département.

Une part de temps partiel chez les femmes plus élevée

	Taux TP	Hommes	Femmes
Billy-Berclau	13,5%	2,9%	24,9%
Pas-de-Calais	15,3%	4,4%	28,0%
France	13,1%	4,7%	22,0%

Données INSEE (2021)

Le taux de temps partiel correspond au nombre d'actifs en temps partiel pour 100 actifs occupés, toujours pour les 25 à 54 ans.

La différence de temps partiel entre hommes et femmes est moins marquée sur la commune que sur le département. De plus, la part de temps partiel chez les femmes est plus élevée qu'en France.

À propos de la mobilité des actifs

Des actifs travaillent sur leur commune de résidence

Ce qui signifie que la plupart des actifs se déplacent en dehors de leur ville pour aller travailler.

Zoom sur les modes de déplacement des travailleurs

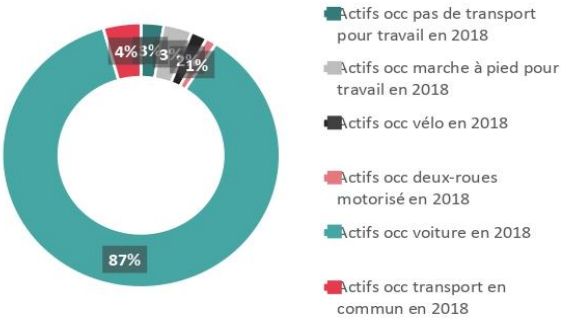

Le nombre d'actifs utilisant la voiture comme mode de transport pour aller travailler est significativement supérieur au nombre d'actifs utilisant les transports en commun à Billy-Berclau.

Il y a plus d'actifs qui préfèrent marcher pour aller au travail plutôt que de prendre le vélo.

ACCUEIL PETITE ENFANCE

Un taux de couverture théorique des EAJE faible comparé à la France

2018	EAJE PSU	Assistants maternels	Autres
Billy-Berclau	1,2	35,7	0,0
Pas-de-Calais	10,7	31,7	11,0
France	18,2	33,8	5,4

Données DataCaf & INSEE (2018)

Le taux de couverture correspond au nombre de places théorique pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans. Il est ici calculé de façon théorique, grâce aux données DataCaf de 2018 et au recensement INSEE de 2018. La catégorie "Autres" fait référence à différents types de prise en charge, tels que la garde à domicile, la préscolarisation, etc.
Les EAJE PSU comprennent: accueil collectif, familial et parental, micro-crèche.
À noter: il n'existe pas de visibilité sur les EAJE en mode PAJE.

Théoriquement, sur 100 enfants âgés de moins de 3 ans, environ 1 jeunes enfants peuvent être accueillis en accueil collectif (EAJE) et environ 36 en accueil individuel.
La capacité d'accueil collectif sur Billy-Berclau est moins importante que la capaciité d'accueil individuel. De plus, le taux de couverture des EAJE sur la commune (2019) reste inférieur au taux de couverture national.

2019	Couverture globale
Billy-Berclau	56,0
Pas-de-Calais	56,2
France	59,8

Données DataCaf (2019)

Le taux de couverture globale en 2019 sur Billy-Berclau est inférieur à celui du Pas-de-Calais et inférieur à celui de la France.

Quelques chiffres théoriques sur la commune pour conclure...

171
Jeunes enfants

96
Places théoriques

75
Enfants non accueillis

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contexte

L'objectif de ce rapport est d'obtenir un rendu des statistiques liées au développement de crèches afin d'obtenir un premier aperçu de la situation du territoire, à différentes échelles (commune, département, France).

Méthodologie

Les données utilisées pour réaliser ce rapport sont principalement issues de deux sources:

- Insee – Recensements de la population 2013 et 2018, exploitations principales et complémentaires.
- DataCAF – Taux de couverture global - Accueil jeune enfant (2019)

Les données utilisées ont été consultées en décembre 2021. De plus, certains chiffres évoqués dans ce rapport restent théoriques et pourraient se révéler obsolètes en raison d'un manque d'actualisation des données.

1.2 Les dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle

En référence à l'article D 214-7 du Code de l'action sociale des familles, l'accueil des enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnel, dont les ressources sont inférieures au montant forfaitaire du RSA, sera favorisé à chaque fois que cela sera possible, en tenant compte par exemple des places disponibles, des normes d'encadrement…

Le réseau de crèche Rigolo Comme La Vie est très impliqué dans la politique d'accueil du jeune enfant sans distinction et œuvre pour le vivre ensemble en s'appuyant sur une pédagogie de la diversité et mixité sociale.
Du fait de notre spécificité de crèches interentreprises, les communes ayant des places sur nos structures apportent naturellement une mixité sociale. Un accueil est proposé aux familles en recherche d'emploi ou en période de formation, en fonction des disponibilités de la structure. Nous mettons en avant la régularité de l'accueil pour permettre à l'enfant de s'ancrer sereinement dans l'accompagnement proposé et permettre aux familles d'être dans une continuité éducative avec la structure. La procédure d'inscription est la même pour toutes les familles. Les tarifs horaires sont conditionnés par les ressources des foyers fiscaux, et conventionnés par les caisses d'allocations familiales.
Nous nous adaptons aux besoins des parents, en proposant des contrats annuels, semi-annuels ou mensuels selon leurs activités professionnelles, recherche d'emplois, et tout autres démarches, afin d'être au plus près des besoins des familles. Nous restons flexibles en proposant des avenants aux contrats si besoin.

En lien avec notre partenariat avec la PMI, nous menons des actions de prévention auprès des familles qu'elle accompagne et qui rencontrent des difficultés socio-économiques, notamment à travers l'accueil des familles sur des places d'éveil.

1.3 Les modalités de participation des familles à la vie de l'EAJE et les actions de soutien à la parentalité proposées

1.3.1 Information des parents

Elle se traduit par un échange d'informations (écrites et/ou verbales) entre le(s) professionnel(s) et le(s) parent(s) notamment lors de la :

1ère rencontre

- Un rendez-vous est pris avec la Direction/le référent technique. Ce rendez permet d'expliquer aux parents le fonctionnement global de la structure ainsi que le Projet d'Établissement et prendre le temps de répondre aux différentes questions des parents.
- Un contrat d'accueil est établi selon les besoins de la famille tels qu'exprimés lors de la pré-inscription sur le Site internet, et prévoit les modalités d'organisation de la période d'adaptation.
- Les frais de gestion seront à régler à la fin de cette rencontre.

L'adaptation

« Ce qu'on appelle « adaptation » à la crèche est surtout un temps qui permet à chacun d'apprendre à se connaître. Cette période, qui doit être assez longue et commencer bien avant que l'enfant entre à la crèche, est nécessaire aussi bien à l'enfant qu'à la mère pour élaborer la « séparation ». Ce temps est indispensable aussi à l'adulte pour percevoir les besoins de l'enfant en tant que personne. De cette adaptation mutuelle dépend l'épanouissement de l'enfant dans son nouveau milieu de vie. »

Michelle Bonnaud « L'adaptation à la crèche ».

La période d'adaptation est une étape déterminante et indispensable pour l'accueil du jeune enfant. Les parents ont le temps et prennent le temps de transmettre à la personne qui accueille leur enfant, ses habitudes de vie. Ce sont des moments de rencontres, d'observation, de mise en confiance et d'échanges.
Du côté des parents, il s'agit de découvrir le référent qui va accueillir leur enfant (le lieu, la famille, les autres enfants…), se rassurer sur les compétences de la personne et faire l'expérience progressivement de la séparation.

Ce temps permet de transmettre les habitudes et rituels de leur enfant concernant l'alimentation, le sommeil, les temps d'éveil et ses habitudes de soins.

Pour l'enfant c'est découvrir et se familiariser avec son nouvel environnement (lieu, adultes, autres enfants, nouvelles odeurs, nouveaux bruits…) Apprendre à faire confiance au nouvel adulte qui s'occupera de lui. Accepter progressivement de se séparer de sa mère/père.

Pour les professionnelles c'est le temps pour poser des questions sur les rituels et habitudes de l'enfant. Découvrir l'enfant, sa famille, son histoire pour prendre le relais.

De l'arrivée journalière et du départ de l'enfant

Les parents ont une place importante au sein de notre structure. En effet, l'espace leur est totalement ouvert.
Ils sont invités à entrer dans la structure le matin pour nous transmettre des informations pertinentes sur leur enfant et le soir pour que nous puissions leur raconter ce que leur enfant a vécu durant sa journée.
Ces transmissions du matin et du soir sont essentielles. Elles permettent à l'équipe de s'adapter au mieux aux besoins des enfants au jour le jour et facilitent la transition entre la maison et la crèche.
Elles peuvent être riches d'informations sur la santé de l'enfant et le développement de l'enfant.
Les parents peuvent en profiter pour poser des questions .
L'équipe utilise les documents de communication du réseau tels que le cahier de liaison équipe, et le classeur de transmissions pour assurer les transmissions du matin et du soir.

De réunions d'informations

Les parents sont invités à participer à la réunion de rentrée, chaque année, en présentiel ou en distanciel par la visio, afin d'avoir connaissance du projet pédagogique, de l'ensemble des propositions éducatives,projets d'éveil, des réunions de prévention et de sensibilisation qui jalonnent l'année.

Aussi, l'information se fait en continue via plusieurs outils de communication comme :

- Le **"journal des parents"**, qui permet d'échanger avec les parents sur des thèmes variés comme le sommeil, l'éducation, l'alimentation, la fratrie, le développement de l'enfant… c'est un outil pédagogique qui est remis en main propre aux parents. Véritable moyen de communication avec les parents, il permet de les accompagner et de les soutenir dans leur rôle d'éducateur.

- **L'Espace Parent :** site internet sécurisé qui permet aux familles de pouvoir revivre les différents ateliers réalisés avec les enfants ainsi que les temps forts de l'année (anniversaire, fêtes, ateliers parents-enfants, sorties…). Nous mettons régulièrement

des actualités pour que les parents puissent vivre le quotidien de leur enfant. Cette application nous sert également à informer les familles sur divers sujets (santé, réunions d'informations, vie de la crèche…)

1.3.2 Participation des Parents

Tout au long de l'année, nous proposons aux parents de participer à des moments conviviaux avec leurs enfants et d'échanger avec d'autres familles au sein de la structure. Ces temps forts permettent aux parents de découvrir et d'observer leur enfant dans un environnement différent. Mais aussi, d'avoir la possibilité d'échanger sur divers sujets avec les familles présentes.
Ces moments sont aussi l'occasion de pouvoir approfondir certaines joies, réussites ou questionnements avec l'équipe de la crèche.

Les parents sont invités à partager :

- les fêtes de l'hiver
- les fêtes de l'été
- les temps forts de l'année lors de semaine à thème
- les réunions de rentrée
- les sorties à l'extérieur dans le cadre de notre partenariat avec la mairie de Billy berclau

1.3.3 Implication des parents

Rigolo Comme La Vie est soucieux d'impliquer les parents dans la vie de la crèche, en partageant un talent, qu'il soit musical, artistique, culinaire… C'est une autre manière de partager un moment de vie à la crèche et de passer du temps avec son enfant au sein du groupe.

De manière régulière l'équipe monte des ateliers afin de convier parents et enfants autour d'un moment privilégié. Dans une volonté de soutenir et d'accompagner la parentalité, ces ateliers favorisent des temps d'échanges, de rencontres entre parents, entre enfants, autour d'une activité commune (atelier moteur,temps de lecture, éveil sensoriel etc…).

L'implication des parents se fait en fonction des compétences de chacun. Leur implication peut prendre différentes formes et favorise leur expression :

- Apporter son aide pour préparer une animation

Nous proposons aux familles de partager leurs talents en proposant une animation ou un atelier au groupe d'enfants (yoga, guitare…)

- Accompagner une sortie
- Participer aux temps forts de la structure.
- Participer à l'élaboration du journal des parents.

Ce sont des moments de vie où le parent prend le temps avec son enfant, dans l'univers de l'enfant, pour le découvrir autrement. C'est une occasion rêvée pour les familles, d'avoir des réponses à leurs questions aux observations concrètes lors de ces ateliers et parfois, de pousser le questionnement plus loin.

1.3.4 Les actions de soutien à la parentalité proposées

Les actions de soutien à la parentalité ou l'accompagnement à la parentalité, est le fait de reconnaître en chaque parent sa singularité, son histoire et ses désirs de transmission: choix éducatifs, valeurs humaines, croyances…
En d'autres termes, c'est être à côté des parents, dans une relation de confiance mutuelle, pour faire ensemble dans l'intérêt de l'enfant.

Pour Rigolo Comme La Vie, être dans le soutien à la parentalité c'est créer des temps d'échange formels ou informels avec les familles. Nos observations durant ces échanges ont pour but d'apporter des éclairages sur la situation de l'enfant et apporter des pistes de réflexion que les parents pourront adapter selon ses convictions.

Si nos observations et échanges réalisés avec les familles impactent le développement harmonieux de l'enfant, notre action est alors d'orienter les familles sur d'autres dispositifs. Ces derniers peuvent être internes à Rigolo Comme La Vie avec **la MAISON et EVEIL PLURIEL**, ou externe (PMI, CAMSP).
Ces dispositifs ne sont pas étanches et il est possible d'allier les deux afin de développer des réponses adaptées à chaque situation.

La Maison RIGOLO COMME LA VIE-Noémi

En ce qui concerne nos actions internes de soutien à la parentalité, Rigolo Comme La Vie a ouvert en janvier 2018 **LA MAISON.**

La MAISON Rigolo Comme La Vie, située au 1 rue Pascal à Roubaix est un lieu d'accueil, d'écoute et de partage autour de la parentalité bienveillante, ouverte à toutes les familles.
Ce projet novateur est à la fois un lieu d'échange, de rencontre, d'accompagnement et de soutien concret des familles quels que soient leurs sujets, problématiques ou besoins.

- Un lieu d'accueil pour toutes les familles qui souhaitent partager une expérience ou bénéficier de l'écoute et de l'accompagnement de nos bénévoles et professionnels de l'enfance. Nous réservons des temps d'échanges particuliers aux familles touchées par le handicap.
- Un lieu de vie convivial et chaleureux, pensé « comme à la maison », pour que chacun s'y sente bien .Il est entièrement ouvert pour faciliter les échanges et les déplacements… et aménagé pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite.
- Un lieu ouvert à toutes les familles et leur entourage, un lieu où l'on vient passer un moment ensemble, le temps d'un café, d'un après-midi, d'un atelier… selon son temps et ses envies !
- Un lieu de création de liens qui a pour vocation de développer l'entraide communautaire, de renforcer les liens familiaux et d'échanger les bonnes pratiques de la parentalité bienveillante et sereine.

LA MAISON Rigolo Comme La Vie-NOEMI, c'est une passerelle entre les parents, les enfants, la crèche ou l'école,les professionnels, les bénévoles et les familles… Au cœur d'un réseau de partenaires de proximité sur la métropole lilloise, les professionnels et bénévoles orientent et accompagnent les familles au plus près de leurs besoins par des rencontres collectives et/ou individuelles et favorisent la création de liens.

Des temps d'échanges sur la parentalité et l'éducation

LA MAISON Rigolo Comme La Vie-NOÉMI accueille les familles pour des temps d'échanges sur la parentalité et l'éducation, pour les problématiques individuelles, démarches administratives, ou pour des ateliers collectifs avec les bénévoles et professionnels.

Le café famille mardi – 9h-12h

Venez échanger vos expériences de parents autour d'un café offert par **LA MAISON**, et discuter avec des bénévoles et professionnels autour de thématiques variées : handicap, alimentation infantile, sommeil, communication au sein de la famille. Vos questions et suggestions sont les bienvenues ! Le petit plus de **LA MAISON** : un espace de jeu pour que vos enfants aussi prennent plaisir à se retrouver, échanger et jouer ensemble !

L'atelier parents-enfants mercredi – 14h30-17h

Prenez le temps de partager une activité ludique avec vos enfants et repartez avec de nouvelles idées plein la tête ! Ces ateliers, animés par nos bénévoles et intervenants experts, ont pour objectif de tisser des liens bienveillants et durables dans la famille et de semer des graines de « bonnes pratiques » parentales, basées sur l'écoute, la confiance et la tolérance.

Nos autres rendez-vous de la semaine

D'autres ateliers et moments d'échanges vous seront proposés, en fonction de vos besoins, envies et idées : atelier cuisine, atelier couture, moment festif, spectacle de contes, groupes de discussion, conférences et rencontres… N'hésitez pas à nous contacter… Toutes vos idées seront les bienvenues à **LA MAISON.**

LA MAISON RIGOLO COMME LA VIE-NOÉMI, c'est une passerelle entre les parents, les enfants, la crèche ou l'école, les professionnels, les bénévoles et les familles…

Le dispositif EVEIL PLURIEL, pôle ressources handicap

Eveil Pluriel est un dispositif qui a pour objectif de créer du lien social et de favoriser l'inclusion des enfants entre 0 et 6 ans à besoins particuliers ou en situation de handicap.

La volonté d'Éveil Pluriel est de soutenir les familles afin de répondre aux besoins de leur enfant notamment en les aidant à trouver un mode de garde (crèche, micro-crèche…) adapté pour favoriser l'éveil auprès des autres enfants accueillis.

Tout professionnel de la petite-enfance (professionnel de crèche pas uniquement RIGOLO COMME LA VIE, assistant maternel, professionnel de l'Education Nationale, professionnel de périnatalité…) peut également solliciter Eveil Pluriel pour être accompagné afin de penser l'accueil de tout enfant, que ce soit en collectif ou en individuel.

Un service d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les familles Le dispositif Eveil Pluriel est un service d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les familles se questionnant sur le développement de leur enfant, ou pour les parents d'enfants en situation de handicap et à besoins particuliers. C'est un service gratuit qui garantit l'anonymat des familles.

Initialement mis en place sur le territoire du Douaisis, Eveil Pluriel est également une ressource pour les familles accueillies au sein de toutes les structures RIGOLO COMME LA VIE et les professionnels y travaillant. Ce dispositif mobile se déplace à la demande des familles ou des professionnels de la petite enfance.

Créateur de lien entre les Familles, les crèches, et tous les acteurs gravitant autour de la petite enfance, une des missions phare d'Éveil Pluriel est de permettre l'accueil de TOUT ENFANT, quel que soit son histoire, son parcours et ainsi permettre son éveil auprès des autres enfants accueillis en crèche. L'enjeu est que dès la petite enfance, la valeur de « vivre-ensemble » devienne une réalité pour tous.

Sensibiliser et accompagner les professionnels

Une autre mission du service est de sensibiliser les professionnels et parents qui le souhaitent au handicap, par le biais de temps d'échanges ou par le prêt de matériel. Eveil Pluriel dispose d'une malle sensorielle permettant aux enfants accueillis en crèche de bénéficier d'instants « hors du temps » axés sur la découverte sensorielle, la détente, le relationnel, en toute sécurité et dans le respect du libre-choix de chacun.

Une médiathèque est également disponible, fournie en livres parlant de différence, d'acceptation, d'émotions, à destination des jeunes enfants. Plusieurs ouvrages sont également disponibles pour ouvrir le regard de l'adulte.

1.4 La démarche en faveur du développement durable

Notre démarche globale RSE : la RHESSEME

Notre responsabilité entrepreneuriale est de développer durablement l'entreprise pour permettre la réalisation du projet IDKIDS WE ACT FOR KIDS. A cet effet, celui-ci repose sur une politique RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) : la RHESSEME. Elle inspire et guide chaque action et décision individuelle et collective au quotidien.

Notre première responsabilité : placer la personne humaine au cœur de nos engagements en assurant collectivement les conditions d'équilibre, d'équité, de bien-être et d'épanouissement des hommes.

RIGOLO comme la vie

RESPONSABILITÉ	R	
HUMAINE	H	C'est notre première responsabilité de placer **LA PERSONNE HUMAINE** au cœur de tous nos engagements
ENTREPRENEURIALE	E	C'est notre responsabilité **ECONOMIQUE** de développer durablement l'entreprise en répondant aux besoins de tous nos clients dans le respect des générations futures.
SOCIALE	S	C'est notre responsabilité **COLLECTIVE** de développer la confiance, le progrès et l'épanouissement de chacun.
SOCIÉTALE	S	C'est notre responsabilité **POLITIQUE** de créer du lien entre tous les acteurs de notre projet d'entreprise au service du bien commun.
ENVIRONNEMENTALE	E	C'est notre responsabilité **ECOLOGIQUE** d'encourager et de permettre le développement durable au service de l'Homme dans le respect de son environnement.
MARQUES	M	C'est notre responsabilité **PROFESSIONNELLE** de fédérer des communautés de personnes autour de produits et services militants et bénéfiques pour l'Enfant.
ENFANTS	E	C'est notre **RAISON D'ETRE** de respecter et d'accompagner les chemins de progrès des enfants dans le monde.

Aujourd'hui, le réseau Rigolo Comme La Vie se positionne dans une démarche éco responsable et éco citoyenne au quotidien au travers d'actions anti gaspi (alimentation, économie d'énergie eau/électricité, récupération de matériaux pour créer des ateliers DIY…) Nous nous questionnons sur les bonnes pratiques qui pourraient nous permettre de faire des économies d'énergie et d'eau au quotidien sans impacter le quotidien des enfants et sur la qualité d'accueil.

Nous pratiquons la **dématérialisation des inscriptions** pour limiter l'impression papier et les archives.

Nous pensons que l'éducation à la planète se fait dès le plus jeune âge et que les enfants sont capables, à leur niveau, de contribuer en ne tirant pas plusieurs fois la chasse d'eau de manière non utile et en ne laissant pas l'eau couler lorsqu'ils se lavent les mains par exemple.

Nous avons la volonté **d'ouvrir les enfants vers l'extérieur** en leur proposant de sortir quel que soit le temps avec une tenue d'extérieur adaptée. Nous proposons aussi, pour les crèches qui n'ont pas d'extérieur,, de **faire entrer la nature à l'intérieur** en mettant en place des jardinières à hauteur d'enfants pour que ces derniers puissent jardiner et prendre soin du vivant."

Jeux de récup' pour grandir et s'éveiller

Chez Rigolo Comme La Vie, nous souhaitons de plus en plus accentuer notre accompagnement et nos propositions autour du recyclage. Les professionnels sont sensibilisés à cette notion d'écologie et souhaitent à notre tour éveiller la conscience éco-citoyenne des enfants. Nous pensons que c'est en nous voyant avoir ces gestes simples de recyclage et de récupération qu'ils développent leur ouverture d'esprit sur le monde de demain.

Au quotidien, il suffit de regarder les enfants s'amuser avec quelques cartons pour imaginer une seconde vie à de nombreux objets. Alors, avant de jeter, nous essayons de voir comment nous pourrions recycler ces objets en jeux de récup'.

Quelques exemples :

- **Instruments de musique** : maracas, tambourins, bâtons de pluie
- **Bouteilles sensoriels** réalisés à partir de matières recyclées
- **Jeu de quilles** réalisé avec de bouteilles ramenées par les familles
- **Manipulation de bouchons, jeu des "tirelires"** grâce aux boîtes de lait en poudre et bouchons.

Des sur-chaussures lavables pour les familles

Depuis de nombreuses années, Rigolo Comme La Vie a fait le choix de proposer aux familles des sur-chaussures en tissu face au constat de l'importante consommation de sur-chaussures en plastique. Par cette action, sur les 50 crèches du réseau nous avons considérablement réduit notre impact environnemental.

A chaque début de semaine, les professionnels de la crèche mettent dans les casiers et pochettes des enfants accueillis, une paire de sur-chaussures lavable et propre. Les parents

enfilent leurs sur-chaussures le matin, les rangent lors de leur départ et les réutilisent le soir. Un panier est installé à la sortie pour que les sur-chaussures sales soient déposées. En fin de semaine, les sur-chaussures sont systématiquement ramassées pour être lavées et remplacées par des propres dès le lundi matin.

Les retours des familles sont très positifs car ils sont eux-même sensibles à cette action en lien avec les engagements 0 déchets de la ville de Roubaix.

Des produits d'entretien bio

Dans le cadre de l'entretien des structures et des matériels ce sont des produits 100 % d'origine végétale est à disposition des équipes qui reçoivent une **formation personnalisée** pour garantir une meilleure utilisation des produits.

Ses produits sont à base de matières premières végétales et minérales renouvelables ne laissant aucun résidu chimique toxique. Sa gamme étendue de produits nous permet de nettoyer tous types de surface afin de respecter les nécessités d'entretiens variés en fonction des pièces à nettoyer.

Ré-emploi des barquettes des repas livrés par notre partenaires ANSAMBLE

Tous les repas sont livrés dans des barquettes thermoscellées en plastique recyclable sans phtalate ni bisphénol A.

Les professionnels sont engagés dans la "seconde vie" des barquettes :

- elles peuvent être utilisées en crèches pour différentes activités (peinture, manipulation…)
- elles peuvent aussi être retournées aux fournisseurs qui soit les ré-emploient pour une nouvelle utilisation ou les recyclent pour fabriquer des caisses de transport.

Notre fournisseur s'approche d'une démarche 0 déchet. Il travaille sur une alternative plus éco-responsable aux barquettes, avec une autre matière qui pourrait répondre aux processus de production, transport, stockage et qui respectent les normes d'hygiènes et de sécurités alimentaires.

LOVE BAG : trier et recycler les vêtements, un geste écocitoyen

Chaque année, depuis 2018 nous proposons une action éco-responsable aux parents en leur permettant de **donner une seconde vie aux vêtements de leurs enfants** avec LOVE BAG. Depuis 2008, Rigolo Comme La Vie soutient IDKIDS pour donner une seconde vie aux vêtements pour une consommation plus responsable. En 2018, 75 tonnes de vêtements ont été collectés grâce aux familles !

Les LOVE BAG sont ensuite remis au partenaire I:CO (spécialiste international de la collecte, de la réutilisation et du recyclage de vêtements et chaussures usagés). I :CO va assurer le tri et les vêtements seront ensuite reportés, réutilisés ou recyclés.

LOVE BAG une action éco-citoyenne en cohérence avec nos engagements RHESSEME.

Tri et gestion des déchets

Toutes nos crèches sont équipées de poubelles distinctes pour le tri sélectif. L'évacuation des déchets est réalisée en conformité avec les règles en vigueur en matière sanitaire et selon les modalités compatibles avec l'exécution du service de collecte et d'élimination des déchets

Partie 2 – Le Projet éducatif

L'adhésion et l'appropriation par les équipes du projet Éducatif de RIGOLO COMME LA VIE est la clé de voûte de la réussite de notre projet.

Le précédent projet éducatif 2015-2020, avait vocation à réunir et fédérer l'ensemble des collaborateurs du réseau dans une réflexion éducative commune en créant un collectif, une communauté tournée vers des valeurs de "vivre ensemble, de respect du temps, d'empathie et d'estime de soi".
Ces 4 valeurs s'inscrivent dans celles de la communauté IDKIDS «WE ACT FOR KIRDS» qui agit Pour et Avec l'enfant et qui s'enracinent dans le Respect, le Partage et le Progrès que nous déclinons en réflexions et actions éducatives ancrées dans nos valeurs, pour l'enfant, les parents et l'ensemble de nos partenaires qui gravitent autour de notre mission, afin de **créer une communauté de co-acteurs du bien grandir de l'enfant.** Aujourd'hui, au-delà de la mixité sociale que permet ces lieux d'accueil, nous agissons en créant du lien social dans chaque projet, chaque réflexion et action au quotidien favorable à l'éveil et l'épanouissement harmonieux de l'enfant. Mais aussi à destination de tous les parents dans leurs réussites et leurs difficultés. L'efflorescence est comme un enrichissement qualitatif de l'environnement de l'enfant afin qu'il bénéficie d'une multitude de propositions éducatives enrichissantes et bénéfiques selon les étapes du développement individuel, qu'il cultive en fonction de ses besoins.

RIGOLO comme la vie

L'empathie

- Construire une relation affective de qualité.
- Favoriser l'accompagnement positif.
- Regarder et considérer l'enfant.

Pour vivre, un enfant a besoin d'amour. Les soins quotidiens ne suffisent pas. Osons être avec l'enfant dans une relation affective, douce, contenante et confiante.

L'estime de soi

- Éveiller la curiosité et permettre l'expérience.
- Rassurer, stimuler et expliquer par le langage.
- Assurer des soins de qualité.

Nous nous autorisons à lui permettre toutes les expériences nécessaires pour devenir un être épanoui, autonome et en confiance à travers le respect des rythmes, les jeux proposés et les aménagements adaptés.

Le respect du temps

- Respecter l'enfant pour ce qu'il est.
- Valoriser l'enfant.
- Vivre l'instant présent.

Nous faisons le choix de laisser toute la place à la créativité, la rêverie, le jeu, au temps dont il a besoin pour comprendre et ensuite assimiler sans tendre vers une sur-stimulation.

Le Vivre ensemble

- Créer un lieu de vie harmonieux, cohérent, réfléchi.
- Relier les lieux de vie de l'enfant.
- Ecouter et communiquer avec les parents.

C'est créer une communauté tout en permettant aux enfants et à leurs parents de prendre la place qu'ils souhaitent investir.
Permettre aux enfants de vivre des moments collectifs avec les autres enfants accueillis et les professionnels sans jugement.

QU'EST CE QU'ÊTRE CO-ACTEUR ?

Nous nous positionnons volontairement comme co-acteur du bien grandir de l'enfant et non dans la co-éducation qui renvoie à un partage de l'éducation dans sa globalité. Cela permet de préserver la place de chacun : le parent dans sa responsabilité de l'entièreté de l'éducation, le professionnel dans une position d'accompagnant.
Chacun à sa place en complémentarité : les compétences des familles et l'expertise des professionnels, qui permettront de répondre aux besoins observés de l'enfant.
Cette relation de confiance au service de l'enfant permet aux professionnels de pouvoir répondre de manière individuelle à leurs besoins au sein du collectif. Ces réponses individualisées ainsi que la force du collectif vont permettre à l'enfant de bien grandir.

QU'EST CE QUE LE BIEN GRANDIR ?

Rigolo Comme La Vie définit le bien grandir comme le fait d'éveiller les potentiels de chaque enfant en respectant sa singularité et ainsi lui permettre de se construire pour devenir un être épanoui et libre de ses choix.

Aujourd'hui, les neurosciences nous permettent de comprendre le développement du cerveau de l'enfant et surtout de mesurer les impacts de l'environnement et de l'accompagnement de l'adulte sur ce développement.
Osons être avec l'enfant dans une relation affective, douce, contenante et confiante. L'enfant sera alors capable de déployer toutes ses capacités émotionnelles et intellectuelles.

2.1 - Les principes éducatifs développés au regard de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant Giampino.

Nous attachons une grande importance à la pédagogie et en faisons une priorité. C'est en cela que nous veillons à garantir une cohérence et une harmonie des pratiques professionnelles sur l'ensemble du réseau, par un projet éducatif commun autour de la raison d'être suivante : être co-acteur du bien grandir de l'enfant en créant du lien social et au service de la parentalité.

Les équipes des professionnels répondent aux besoins fondamentaux des enfants et sont en relation individuelle avec l'enfant au moment des temps forts (sommeil, repas, change…). Le rapport des 1000 premiers jours est le fil conducteur des formations et des collectifs..

La c**harte giampino** fait partie intégrante de notre quotidien, nous avons la volonté que chaque principes de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant soient en lien avec nos 4 valeurs: **l'empathie, le vivre ensemble, le respect du temps,et l'estime de soi**, résultant d'actions concrètes auprès des enfants, voici quelques exemples:

VALEUR ESTIME DE SOI	ACTIONS CONCRÈTES
Principe 1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille	*Préparation de l'accueil de l'enfant du casier jusqu'au lit de manière repèrante et symbolique (exemple, photo de l'enfant)*
Principe 2 J'avance à mon propre rythme j' ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace	*Communication gestuelle associée à la parole. Éveiller les potentiels de l'enfant en proposant des ateliers, des expériences (sensoriel, musical, interculturel, intergénérationnel). Temps de jeu libre: l'enfant apprend en jouant, grandit en jouant. Motricité libre.*

2.2 Les dispositions prises pour assurer l'accueil quotidien des enfants

CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL AU SEIN DE LA CRÈCHE AVEC ET ENTRE LES ENFANTS

Favoriser les interactions entre enfants dès le plus jeune âge, permet aux enfants de développer des compétences psychosociales nécessaires à la vie en société. Au sein de la crèche, adultes et enfants se rencontrent, partagent, interagissent. La crèche est avant tout un lieu de rencontres, de partage, d'échanges, de convivialité, de liens et d'expériences, d'émotions, d'aventures, de don. Chacun avec ses différences permet à l'autre de grandir.

Favoriser les interactions positives, prendre en compte l'individuel dans le collectif. Pour reconnaître les autres, il faut que l'enfant se reconnaisse lui-même. L'adulte doit pouvoir prendre en compte l'individu dans le collectif. Il ne suffit pas d'être ensemble dans une pièce pour créer du lien social. C'est bien en favorisant les interactions, en soutenant la construction des relations sociales entre enfants, en régulant les émotions qui y circulent, que le vivre ensemble s'installe. Les règles de vie sécurisantes et contenantes permettent de poser un cadre dans lequel adultes et enfants peuvent trouver leur place.

Nous **favorisons l'organisation avec des groupes d'âge** mélangés afin que les enfants puissent développer des interactions entre eux et proposer aux enfants d'expérimenter les relations sociales : permettre l'imitation, aller à la rencontre de l'autre, travailler la capacité à négocier, à se décentrer pour prendre en compte autrui, résoudre un conflit, permettre à l'enfant de se positionner dans un groupe.

2.3 Les dispositions prises pour assurer le soin

2.3.1 Les modalités de délivrance des soins spécifiques et d'accueil de l'enfant malade ou présentant un handicap ou une affection nécessitant une attention particulière

Conformément à l'article L 2111-3-1 du Code de l'Action Sociale et des familles, "

"Dans le cadre des modes d'accueil du jeune enfant mentionnés au I de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles, les professionnels prenant en charge les enfants

peuvent administrer à ces derniers, notamment lorsqu'ils sont en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques, et à la demande de leurs représentants légaux, des soins ou des traitements médicaux dès lors que cette administration peut être regardée comme un acte de la vie courante au sens des dispositions de l'article L. 313-26 du même code, que ces soins ou traitements ont fait l'objet d'une prescription médicale et que le médecin prescripteur n'a pas expressément demandé l'intervention d'un auxiliaire médical".

L'administration des médicaments, hors situation d'urgence n'est pas obligatoire et doit rester exceptionnelle.

A ce titre les parents sont invités à demander à leur médecin traitant une prescription du traitement (par exemple antibiotique) en deux prises (matin et soir) à administrer à domicile.
En cas d'administration d'un médicament (**plus particulièrement l'antipyrétique**) à la maison, les parents en informeront la Structure en précisant le nom ou type de médicament, la posologie, l'heure de son administration à l'enfant, ainsi que l'état général de l'enfant.
Si le médecin a prescrit un traitement dont au moins une prise est à administrer en structure, la direction et l'équipe se réfèrent à son Référent Santé accueil et inclusion et applique de manière stricte le protocole repris en annexe sur l'administration des traitements et ou médicaments.

2.3.2 Le projet d'Accueil Individualisé (PAI)

C'est le Référent Santé Accueil Inclusif de la structure qui assure la visite, l'admission des enfants de moins de 4 mois ou ceux porteurs d'un handicap, d'une maladie chronique ou de tout problème nécessitant un traitement ou une attention particulière. Le cas échéant, il met en place ce projet d'accueil individualisé (PAI) ou y participe en concertation avec le parent, la structure voire le milieu spécialisé si possible.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap doit être préparé avec les parents, l'équipe et le médecin référent de crèche. Nous élaborons un Projet d'Accompagnement individualisé (PAI) en fonction des besoins de l'enfant. Ce PAI permet d'instaurer un cadre rassurant et professionnel.

Il offre la possibilité à l'enfant d'évoluer en milieu ordinaire. Ce PAI renforce l'importance d'un travail d'accompagnement en soutien à la parentalité. La crèche, où chaque enfant a sa place, peut être une nécessité pour les parents d'un enfant en situation de handicap. C'est une manière pour eux d'être un parent comme un autre, dans un lieu d'éveil et non un lieu médical.

Le PAI est signé par les représentants légaux, le médecin traitant, et le RSAI (Référent Santé Accueil et Inclusion) et la directrice de la crèche. Les représentants légaux sont tenus de prévenir la responsable de la crèche par écrit de tout élément nouveau modifiant les besoins de l'enfant, afin de réactualiser le PAI.

2.3.3 Les modalités en cas d'accident

En cas d'urgence, les secours (pompiers et/ou SAMU) seront appelés et les premiers gestes d'urgence seront donnés par l'équipe selon le protocole d'urgence repris en annexe . Les parents seront avertis dans les plus brefs délais.

2.4 Les dispositions prises pour assurer le développement

Nous mettons en œuvre des moyens efficaces pour permettre **le développement des enfants** présents au sein de nos structures avec notamment une diversification de notre matériel éducatif.L'enfant a besoin que l'on reconnaisse et que l'on respecte ses besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement de soi , en apportant des réponses adaptées.

C'est par l'observation et une communication adaptée que nous identifions ces besoins.

L'OBSERVATION

Par sa posture d'adulte phare, le professionnel est à hauteur de l'enfant et facilite ainsi l'observation.

L'observation reste un outil essentiel et fondamental qui nous permet de porter une attention individuelle et ainsi répondre de manière adaptée aux besoins des enfants.

Cette attention individuelle nous permet d'accompagner l'enfant, de garantir la cohérence du travail d'équipe et d'enrichir les échanges avec les familles.

Rigolo Comme La Vie fait le choix d'avoir des équipes pluridisciplinaires qui permettent de croiser les regards, d'enrichir les échanges dans la prise en charge de l'enfant et dans la manière de répondre à ses besoins.

LA COMMUNICATION

L'enfant est un être social, il a besoin d'échanger et d'interagir avec les autres pour bien grandir. La communication verbale, non verbale, para-verbale favorise et développe le câblage du cerveau.

Chez Rigolo Comme La Vie, nous portons donc une attention particulière sur chaque mot.

Nous mettons des mots justes, adaptés sur les actions du quotidien et sur les émotions des enfants. Cette verbalisation va permettre à l'enfant de se découvrir, de prendre conscience de son identité. Cette communication passe également par les gestes, les mimiques (communication non verbale) et le ton de la voix (communication para verbale).

Au-delà de la verbalisation, les professionnels chez Rigolo Comme La Vie utilisent la communication gestuelle associée à la parole. C'est un outil incontournable qui permet au tout petit de se faire comprendre avant l'arrivée du langage verbal et à l'adulte de décoder les besoins qu'il exprime. Chez l'enfant plus grand, elle permet de soutenir le développement du langage. Cette communication ne se substitue pas au langage verbal.
Pour bien grandir, les professionnels ont également à cœur d'utiliser la communication positive. Les phrases sont formulées de façon positive, ce qui n'exclut pas de dire non ou d'exprimer notre désaccord : par exemple, nous dirons "parle tout bas" au lieu de "ne crie pas", "je préfère que tu poses le jeu au sol" au lieu de "ne jette pas". Elle s'ajoute à un accompagnement positif qui permet de valoriser les réussites de l'enfant, de partir de ce qu'il est capable de faire pour ne pas le mettre en échec.

La motricité libre.

Dans cette notion de bien grandir, nous avons à cœur de respecter le rythme de développement de chaque enfant au travers du concept de motricité libre. L'adulte laisse libre court à tout mouvement spontané de l'enfant sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. La motricité libre apporte une sécurité interne suffisante qui va amener l'enfant à une plus grande aisance corporelle, une estime de soi solide, un développement plus harmonieux et fluide. Par notre accompagnement au quotidien, dans nos aménagements d'espace et nos propositions éducatives, l'enfant apprend par lui-même et acquiert une meilleure perception de ses capacités.

Le jeu chez Rigolo Comme La Vie

Chez Rigolo Comme La Vie, nous avons comme ambition un projet avec des propositions éducatives variées et adaptées aux besoins des enfants. L'enfant peut alors expérimenter différentes situations en fonction de ses sources d'intérêt, de ses appétences. Ce projet efflorescent a vocation à s'adapter aux besoins évoluant des enfants. Il permet à l'enfant d'expérimenter diverses situations et de développer des compétences psycho-sociales, psycho-motrices, psycho affectives (mixité sociale, intergénérationnel, atelier éveil musical, …).

Le jeu est une « activité d'ordre physique ou mental, non imposée, ne visant aucune fin utilitaire, et à laquelle on s'adonne pour se divertir, en tirer un plaisir » (définition LAROUSSE). Le jeu est universel, inné, spontané et permet à l'enfant de se développer. L'enfant a un besoin inné de jouer, de se socialiser, d'apprendre et de découvrir. Le jeu a un rôle éducatif, social,

cognitif et thérapeutique. Le jeu est l'activité principale de l'enfant. C'est d'ailleurs un droit fondamental inscrit dans la convention internationale des droits de l'enfant (article 31). Chez Rigolo Comme La Vie, l'activité ludique a donc naturellement sa place à tout moment de la journée. Le jeu est un incontournable dans l'éveil de l'enfant. L'enfant a besoin d'expérimenter pour apprendre, il s'approprie à son rythme la réalité du monde, apprend à appréhender et à « gérer » ses émotions. C'est au travers du jeu qu'il expérimente et développe des compétences et habiletés qu'il transfère ensuite dans son quotidien et sa compréhension du monde. Il est donc important et primordial de favoriser ces multitudes de supports ludiques.

Chez Rigolo Comme La Vie nous souhaitons soutenir ces temps ludiques par :

a) L'aménagement de l'espace

Valoriser le jeu de l'enfant passe par la réflexion autour de l'aménagement d'un environnement de vie qui soit ludique, réfléchi et sécurisant. Les professionnels réfléchissent donc à l'aménagement de l'espace qui propose un matériel de jeu et des meubles adaptés et accessibles. Il est défini en fonction de nos choix éducatifs et pédagogiques. Les professionnels choisissent soigneusement les jouets, réfléchissent à l'aménagement et pensent la place et le rôle de chacun. Chaque enfant pourra alors s'y mouvoir en fonction de son propre développement et ressentir le plaisir du jeu. Les espaces sont clairs, organisés et peu encombrés. Le rangement est important car il est un repère essentiel pour l'enfant : tout est toujours à la même place. Les espaces sont aménagés avec des "coins spécifiques" (jeux symboliques, moteurs, coin lecture,...). En accès libre toute la journée, l'enfant ne doit pas avoir besoin de l'adulte pour y accéder, le matériel ludique est à disposition de l'enfant : les jeux doivent être accessibles, à hauteur d'enfants, leur accès doit être réfléchi. Nous limitons la sur stimulation sensorielle pour l'enfant, notamment au niveau visuel. Nous faisons le choix d'espaces clairs, sobres sans affichage décoratif. Nous préférons mettre en avant les réalisations et créations des enfants de manière ponctuelle.

L'espace est accueillant. Tout est prêt quand les enfants arrivent. Il doit donner envie. Il peut aider à la séparation, encourager l'exploration, faciliter l'activité ludique et permettre des aménagements d'espaces moteurs mais également de repos. L'aménagement chez Rigolo Comme La Vie favorise la découverte et l'expérimentation dans des espaces sécurisés et confortables. Nous préférons les espaces de jeux ouverts, en limitant les barrières. Faisons confiance à l'enfant, autorisons-le à aller et venir entre les différents espaces et expérimenter

librement. C'est par l'observation que les professionnels modulent l'aménagement. En fonction des besoins de chacun, les espaces évoluent. Essayer, créer, inventer, moduler, cloisonner et décloisonner : l'aménagement de l'espace doit être régulièrement questionné et réajusté selon les intérêts et les évolutions du groupe.

b) Le jeu libre et la place de l'adulte

Le jeu libre, ou initié par l'enfant, est une activité que l'enfant fait par lui-même, sans intervention ou planification de l'adulte. C'est la base de jeu de l'enfant. Cette activité ludique libre est essentielle dans le développement de l'enfant car elle favorise sa pensée créative, son imaginaire et ses compétences. Pour favoriser cette activité naturelle chez l'enfant, il est nécessaire de mettre à disposition du matériel ludique, comme évoqué dans la première partie, mais également, que la posture de l'adulte permette à l'enfant de s'investir entièrement dans son jeu. Les adultes doivent être vus et visibles de tous, leurs places et leurs visibilités sont des régulateurs de répartition des enfants : c'est la notion de "l'adulte phare". Les enfants jouent seulement là où le regard de l'adulte "éclaire ». Les adultes doivent réfléchir à leur positionnement et se répartir dans l'ensemble de la pièce. Cela répond à un besoin de sécurité affective. Cela ne veut pas forcément dire jouer avec, mais être un «phare» tranquille et bienveillant. La notion d'adulte phare renvoie à une posture physique (être assis à la hauteur de l'enfant,...) mais également psychique (répondre aux sollicitations de l'enfant). L'adulte doit être contenant, sécurisant et également totalement disponible pour les enfants. Par ce positionnement, l'adulte envoie à l'enfant des sourires, des signes de reconnaissance (regard, parole) pour le sécuriser, l'encourager et le laisser en autonomie dans ses relations et interactions.

c) Les ateliers proposés par les professionnels

Un atelier, c'est se mettre en mouvement à plusieurs, en se projetant, pour expérimenter sans enjeux. Chez Rigolo Comme La Vie, les professionnels proposent au cours de la journée des ateliers. L'enfant est libre de choisir et de décider lorsque son atelier se termine. Il a le droit de changer d'avis. Même s'il est à l'initiative du professionnel, il doit répondre aux besoins observés de l'enfant. C'est pourquoi, il est important de bien connaître l'enfant, savoir où il en est dans ses acquisitions et ses besoins à l'instant T. L'adulte est un guide qui prépare le terrain.

Il propose du matériel à l'enfant pour répondre à son besoin de jouer, d'apprendre et d'expérimenter. L'atelier n'est jamais imposé. L'enfant avance à son rythme, le professionnel réajuste en observant les réactions de l'enfant. Plusieurs ateliers peuvent être proposés en même temps, permettant à l'enfant de vivre un parcours de découvertes selon ses envies. Ces ateliers proposés sont avant tout des moments privilégiés entre l'adulte et un petit groupe

d'enfants. Ce sont des incitations à la découverte, au rire, au plaisir de partager un moment ensemble, à la créativité …

Le rangement est un moment à part entière dans le temps de jeu, qu'il soit libre ou sous forme d'atelier. Il encourage l'autonomie : l'enfant range et se sert seul. Ranger permet de conclure et de mettre une fin au jeu. Le rangement ne doit pas être trop fréquent afin de ne pas couper les jeux des enfants, ni trop rare qui pourrait le mettre en insécurité physique et psychologique.

Au travers de cette première partie, on mesure qu'être co acteur du bien grandir du jeune enfant passe par des convictions pédagogiques et sanitaires nécessaires pour éveiller les potentiels et permettre à chaque enfant de développer son identité dans le collectif. Ces actions au quotidien garantissent la prise de conscience de soi, contribuent à ce que l'enfant ait confiance en lui. Cette contribution ne se fait pas qu'en fonction des moyens mais aussi et surtout dans la manière d'être de l'adulte au quotidien. C'est ce qu'on appelle chez Rigolo Comme La Vie la posture professionnelle. Nous sommes convaincus qu'il ne suffit pas d'être dans le faire mais surtout d'être dans l'Être tant physiquement que psychiquement. La posture professionnelle est un état d'esprit à travers lequel chaque professionnel est convaincu de ce qu'il est et de ce qu'il fait pour et avec l'enfant au quotidien. Le professionnel incarne le projet et porte les valeurs dans chaque action menée auprès de l'enfant et de ses parents. L'association de professionnels engagés et des outils et moyens adaptés permet de favoriser l'estime de soi de l'enfant, essentielle pour lui permettre d'aller de l'avant, d'expérimenter, de jouer, de gagner en autonomie... : de bien Grandir

2.5 Les dispositions prises pour assurer le bien être

Rigolo comme la vie est garant du bien-être de l'enfant à travers l'accompagnement quotidien des besoins fondamentaux de l'enfant: besoins physiologiques, affectifs, de repères…

- **Les besoins physiologiques**

  Ils regroupent les soins d'hygiène, de repas, le sommeil, d'activité physique. La réponse et l'accompagnement de ses besoins sont primordiaux pour l'enfant et conditionnent son épanouissement et son bien-être quotidien.

  Quel que soit le besoin physiologique, les professionnels accompagnent chaque enfant dans le Respect de leur rythme individuel pour le reconnaître dans sa "singularité" dans ce qu'il est et dans ses potentiels.

  C'est comme cela que l'enfant gagne en estime de lui-même.

● Les soins d'hygiène

C'est un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant. Ils sont réalisés de manière à respecter l'intimité des enfants et leur permettre d'être acteurs de ce moment. Les professionnels veillent à valoriser et à prendre le temps avec les enfants. Ils peuvent se déshabiller et s'habiller, aller chercher et ranger leurs affaires, prendre une couche, monter seul au plan de change sous le regard bienveillant et la sécurité de l'adulte.

Le professionnel adapte en permanence son accompagnement à l'évolution de l'enfant notamment dans le passage de la couche aux sous-vêtements, en lien avec les parents.

● Le sommeil

Le sommeil est un besoin commun chez les enfants, cependant, il y a des manières différentes d' y répondre. Nous portons un intérêt à reconnaître le rythme et le cycle de chaque enfant, et d'éventuels rituels pour lui permettre d'accéder à l'endormissement et au sommeil plus facilement.

Chez Rigolo Comme La Vie, toutes nos structures disposent de chambres. Quel que soit le type d'accueil (régulier ou occasionnel), chaque enfant à un lit identifié pour répondre à son besoin de repère. Toutefois, nous laissons la possibilité à l'enfant de se reposer ou de s'endormir dans les espaces "cocooning" en salle de vie.

Les temps de repos et de sieste sont proposés en fonction des signes de fatigue observés par les professionnels. Cela se traduit par un coucher et réveil échelonné. Pour garantir la sécurité physique et affective des enfants, mais aussi la qualité de sommeil de tous les enfants, un professionnel accompagne tout le temps de la sieste. Le temps de sommeil des plus petits est sécurisé par un temps de passage régulier des professionnels, défini dans nos protocoles.

● Le repas :

Le lien avec les parents est essentiel pour garantir une cohérence pour l'enfant entre la maison et son accueil à la crèche.

Répondre aux besoins des enfants sur le plan de l'alimentation passe par une connaissance approfondie des notions d'équilibre alimentaire et de l'évolution de l'alimentation du jeune enfant .

La poursuite de l'allaitement maternel est facilitée au sein de toutes nos crèches. Nos professionnels sont formés pour l'accompagnement des mamans qui peuvent venir allaiter leur enfant ou apporter leur lait selon nos protocoles. Tout est mis en œuvre pour faciliter ce moment.

Nous faisons le choix d'être dans une relation individuelle et de proximité avec l'enfant lors de la prise des repas. Le professionnel propose en fonction de ses observations, l'installation qui répond au mieux aux besoins de l'enfant (repas pris à bras, en "poire",

à table). Le choix de notre mobilier, à hauteur d'enfant, lui permet de se mouvoir en toute sécurité sans être contraint : il n'y a pas de transat ni de chaises hautes.
Nous souhaitons aussi que ce moment de repas soit un moment de partage et de plaisir pour l'enfant. Les échanges sont facilités par des petits groupes à table, accompagnés d'un adulte présent tout le temps du repas. Le professionnel propose l'intégralité du repas et l'enfant est libre de le déguster comme il le souhaite.

Les enjeux autour des soins, du sommeil, des repas ne se résument pas uniquement à des réponses physiologiques. L'accompagnement dans tous ces moments garantit à l'enfant une image de lui positive et valorisante, une plus grande confiance en lui et par conséquent, participe à la construction de son estime de lui.

● Les besoins de sécurité :

Il s'agit de la sécurité physique autour de l'aménagement de l'espace que nous aborderons dans le paragraphe suivant, et de la sécurité affective de l'enfant liée à la notion de repère.
La sécurité affective de l'enfant est nécessaire pour que celui-ci soit épanoui au sein de nos structures.
Ce sont les premiers échanges qui vont permettre que cette sécurité affective se développe. Nous profitons donc de l'adaptation pour créer une relation d'attachement suffisamment sécure en mettant en place la référence individuelle de l'enfant.

L'**ADAPTATION** est importante pour bien connaître l'enfant, rassurer le parent, prendre le temps d'écouter l'histoire de la famille. Comment nous professionnels nous nous adaptons à l'enfant (respect des repères, du rythme, de l'alimentation),et notamment sa 1e année où la réponse aux besoins primaires va lui garantir une sécurité affective. Cette phase d'harmonisation varie en fonction des besoins des enfants et des parents. La relation de confiance s'instaure entre la famille et les professionnels de la crèche. L'idée est de progressivement permettre à l'enfant et au parent de se séparer afin que chacun puisse s'épanouir.

La **référence** est un moyen de répondre au besoin d'attachement de l'enfant (repère de personne). Les référents sont des interlocuteurs privilégiés et des repères pour les enfants et leurs parents. Ils sont source de sécurité et d'apaisement. Lors de la période d'adaptation, l'enfant et ses parents sont accueillis par un référent qui répond à ces besoins Le référent

permet à l'enfant de s'ouvrir aux autres enfants et à tous les professionnels de la crèche. C'est ainsi que l'enfant n'est pas dans une relation exclusive avec son référent et est épanoui même en son absence.
Au-delà d'une référence individuelle, il peut y avoir, en fonction de l'organisation et/ou de la taille de la structure, une référence dite de "groupe" inscrite dans la durée, qui permet une continuité dans l'accompagnement de l'enfant au quotidien (dans les soins, les propositions éducatives…).

Le référent porte psychiquement l'enfant dans la manière de le soutenir, de le regarder, dans ses expériences, et dans son ouverture aux autres, tout en étant contenu physiquement par un portage de qualité et adapté à ses besoins .

a) repères de personne

Maintenant que l'enfant est dans une relation de confiance individuelle, il va pouvoir explorer l'espace tout en ayant toujours besoin d'un regard privilégié et sécurisant. Chez Rigolo Comme La Vie, cela se traduit par la posture d'adulte phare. Le regard de l'adulte éclaire le jeu de l'enfant et le sécurise. Ce regard porté par le professionnel lui permet de développer sa confiance en lui pour aller vers l'autre et expérimenter.

b) repères dans l'espace

Chez Rigolo Comme La Vie, l'aménagement favorise la découverte et l'expérimentation dans des espaces sécurisés et confortables. Chaque enfant peut se mouvoir en fonction de son propre développement. Les espaces sont clairs, organisés, peu encombrés. L'espace est accueillant, doit donner envie. Il peut aider à la séparation, encourager l'exploration. L'aménagement de l'espace est modulé par l'observation des professionnels afin de répondre aux besoins des enfants. Toutefois, nous sommes attentifs à ne pas changer l'aménagement trop souvent au risque de ne plus être le repère sécurisant.

c) repères dans le temps

Les repères sont un ensemble d'actes qui permettent d'apporter une sécurité interne à l'enfant par leur répétition
La journée est ritualisée par des moments prévisibles, répétitifs et habituels qui permettent à l'enfant d'appréhender la venue d'un événement. Il y a du sens dans chaque moment du

déroulé de journée. Ainsi l'enfant devient acteur du temps qui passe et ne le subit pas.
Chaque temps fort est réfléchi en équipe en s'appuyant sur des théories, des connaissances et des convictions pédagogiques. Les temps de transition sont tout aussi importants que les grands temps forts car ils permettent de passer à un autre moment.
Ils peuvent être générateur de stress s'ils ne sont pas réfléchis, pensés, organisés, anticipés tout comme les temps forts du déroulé de journée.

C'est au travers du déroulé de journée et de l'accompagnement de l'adulte que le cadre est posé et permet ainsi à l'enfant d'éveiller sa curiosité, ses potentiels, de développer sa capacité à faire seul.
Le cadre n'est pas figé et s'adapte bien au rythme et aux besoins de l'enfant en lien avec une observation fine de l'équipe.
Le temps de l'adulte n'est pas le temps de l'enfant .

• Les besoins d'estime et d'appartenance

Appartenir à un groupe c'est être identifié individuellement dans celui-ci par ses forces, ses potentiels pour nourrir le groupe.
Chez Rigolo Comme La Vie, tout est mis en œuvre pour faire que l'enfant se sente attendu, exister, reconnu comme un être à part entière par un ensemble d'attentions : un casier personnel, une photo sur son lit dans le dortoir, …
Pour contribuer à son estime, l'enfant a besoin qu'on le regarde, qu'on le considère. Lorsque nous nous adressons à l'enfant, nous nous mettons à sa hauteur, nous lui disons "tu", nous le nommons par son prénom. Les professionnels se doivent d'avoir un discours valorisant et rassurant dans ses réussites comme dans ses échecs "tu peux être fier de toi".

• Les besoins d'accomplissement

On entend par accomplissement, le fait de s'occuper en vue de se réaliser : c'est laisser la possibilité à l'enfant de développer tous ses potentiels. "Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie".

Ce besoin est conditionné par la satisfaction des besoins évoqués précédemment.

2.6 Les dispositions prises pour assurer l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle

> **La première mission de l'équipe est d'assurer la sécurité physique, psychique et affective de votre enfant en votre absence. L'équipe veille à mettre en place des temps d'éveil adaptés qui répondent à ses besoins individuels.**

Chez Rigolo Comme La vie, différents ateliers sont proposés afin d'assurer **l'éveil artistique et culturel** des enfants sous différentes formes, comme par exemple :

- l'Eveil cognitif et langagier avec des lectures de contes et d'histoire, des comptines en lien avec les contes, l'imagier des animaux de la forêt, de la nature ou encore des travaux autour de la notion de famille et des couleurs.
-
- l'Eveil sensoriel via la manipulation de différentes matières : paille, terre, herbe, tissu, ainsi que des ateliers de cuisine avec la réalisation de soupes et galettes.

- L'Eveil artistique avec des peintures, collage ou encore du bricolage, exemple:

- Malle de récupération (cuillères, cartons).
- Écoute de la musique classique/Musique du Monde au quotidien.
- Faire entrer la culture au sein de la crèche (musée au sol/mur, échange verbal autour d'un tableau avec les enfants.
- Temps conviviaux autour de la culture.
- Littérature jeunesse
- Atelier d'arts plastiques avec différents outils , peindre avec des éléments de la nature, des objets, des jouets. varier les supports taille de feuille, debout ou allongé au sol pour permettre aux enfants de laisser une trace.
- Eveil musical
- Ateliers sur les 5 sens
- Stratégie nationale pour la Santé culturelle (Marinopoulos) : Notion du jeu dans la culture et l'éveil de l'enfant le jeu est important.

Aussi, les thématiques des activités proposées au sein des établissements Rigolo Comme La Vie évoluent durant l'année. Cela permet aux enfants de découvrir plusieurs univers.Des partenariats avec des bibliothèques et médiathèques sont mis en place afin d'éveiller les enfants à la culture , à l'éveil artistique et à la lecture.
Lors des moments festifs ou pour des besoins en lien avec le projet éducatif, la structure peut faire appel à des intervenants extérieurs (lecture, comptines, ferme pédagogique , …). intervention des parents pour présenter leur talent (musique , atelier cuisine…).

2.7 Les dispositions prises pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Les enfants évoluent dans un espace sécurisé et explorent de manière libre les jeux.
Sont à ce titre prises notamment des dispositions pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons » conformément à l'article R.2324-29 du Code de la Santé publique.

A titre d'exemple, les jeux sont accessibles à tous les enfants et notamment les jeux d'imitation et les jeux de déguisement. Les professionnels sont particulièrement sensibilisés et sensibilisent les parents à la nécessité pour chaque enfant de choisir le jeu de son choix peu importe son genre. L'aménagement des espaces de nos structures est réfléchi en ce sens.

Partie 3 – Le Projet d'accueil

La première mission de l'équipe est d'assurer la sécurité physique, psychique et affective de votre enfant en votre absence. L'équipe veille à mettre en place des temps d'éveil adaptés qui répondent à ses besoins individuels.

3.1 Les accueils proposés

Types d'accueil

- Occasionnel
- régulier
- urgence exceptionnelle (événement non prévisible : ex : hospitalisation d'urgence)
- Horaire d'accueil de 7h30 à 18h30
- Accueil d'enfant porteur de handicap, précisez si des places sont réservées
- Familles confrontées à des situations particulières

Âge des enfants accueillis

- 0-2 ans révolus
- 0-6 ans
- Plus de 3 ans non scolarisés (jusqu'à 5 ans révolus (veille des 6 ans).
- Enfants de plus de 3 ans à besoins particuliers (handicap…) jusqu'à 5 ans révolus (veille des 6 ans).
- 2-3 ans
- 18 mois - 5 ans révolu (veille des 6 ans)

L'accueil de type régulier :

C'est un accueil journalier, la famille s'engage à confier leur enfant à la Structure aux jours et horaires prévus initialement au contrat.

La famille conserve la possibilité de demander des créneaux supplémentaires au cours du mois sous un délai de 48h00.

Le parent préviendra ou fera prévenir la structure de tout retard.

L'accueil de type occasionnel :

Cet accueil permet de répondre aux besoins ponctuels des familles en fonction des places disponibles sur la micro crèche PSU. Ces besoins sont connus lorsque la famille fait la demande au référent technique,; Le référent technique de la Structure confirme la place pour les jours et heures demandés en fonction des disponibilités et dans le respect du taux d'encadrement conformément aux textes en vigueur.

L'accueil de type d'urgence :

La structure peut accueillir en urgence, ponctuellement, sans critère d'admission, un enfant dont la famille en aurait besoin de façon inattendue. L'enfant n'est pas connu de la structure. C'est un accueil immédiat répondant à une situation exceptionnelle.

3.2 Les prestations d'accueils proposées

Organisation des locaux

La micro crèche est composée d'un espace de vie commun à tous les enfants et au sein duquel se trouve un espace repas pour les enfants, une cuisine où sont stockés et réchauffés les repas enfants, une salle de lange, deux dortoirs (un avec lits à barreaux pour les plus petits et un avec lits "couchettes" pour les plus grands), une laverie, un bureau servant également de vestiaire et salle de pause, un WC adulte accès PMR et une entrée munie d'un plan de change et de casiers/portes manteaux propre à chaque enfant.

Organisation des groupes

Nous favorisons l'organisation avec des groupes d'âge mélangés afin que les enfants puissent développer des interactions entre eux et proposer aux enfants d'expérimenter les relations sociales : permettre l'imitation, aller à la rencontre de l'autre, travailler la capacité à négocier, à se décentrer pour prendre en compte autrui, résoudre un conflit, permettre à l'enfant de se positionner dans un groupe.

Activitées proposées

Chez Rigolo Comme La Vie, les professionnelles proposent au cours de la journée des ateliers éducatifs à destination des enfants. Plusieurs ateliers peuvent être proposés en même temps, permettant à l'enfant de vivre un parcours de découverte selon ses envies. Ce sont des

incitations à la découverte, au rire, au plaisir de partager un moment ensemble, à la créativité. L'enfant est libre de choisir et de décider lorsque son atelier se termine.

L'exploitation des extérieurs

L'équipe de la micro-crèche met tout en place pour favoriser les sorties en extérieur dans la cour ou le jardin. Chez Rigolo Comme La Vie, nous considérons que l'extérieur est un lieu de découverte sensorielle. Nous avons la volonté **d'ouvrir les enfants vers l'extérieur** en leur proposant de sortir quel que soit le temps avec une tenue d'extérieur adaptée. Nous proposons aussi, pour les crèches qui n'ont pas d'extérieur,, de **faire entrer la nature à l'intérieur** en mettant en place des jardinières à hauteur d'enfants pour que ces derniers puissent jardiner et prendre soin du vivant."

Les intervenants extérieurs

Les équipes sont accompagnées dans leur mission par des professionnels externes du domaine social et médical : médecins spécialisés en pédiatrie, psychomotriciens, psychologues, …

Notre proposition prévoit, conformément aux pratiques actuelles, différentes interventions :

- Un Référent Santé et Accueil Inclusif (RSI),
- Une professionnelle du Pôle Ressource Handicap Eveil Pluriel qui a pour objectif de faciliter l'inclusion des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap
- Un superviseur psychologue à raison de 2 heures par mois pour de l'analyse de pratiques
- Un collectif Pédagogie pour relecture de pratiques, animation et suivi des projets pédagogiques
- Un collectif alternants et tuteurs pour accompagner ces professionnels en devenir,
- Un collectif Adjoints et Référents technique pour relire les pratiques locales et assurer une cohérence globale réseau
- Un collectif Santé pour veille et accompagnement des pratiques de soin et de prévention, formalisation des protocoles, animation des RSI
- Un Référent Hygiène, Sécurité et Environnement, ainsi que 2 référents COVID

L'entretien des locaux est assuré par une maîtresse de maison et/ou par un prestataire spécialisé garant du respect des normes d'hygiène au sein de la Structure.

3.3 L'hygiène et les changes

La structure fournit les produits de soins et d'hygiène et les couches nécessaires au bien-être de votre enfant.

Les soins d'hygiène sont des moments privilégiés entre le professionnel et l'enfant. Ils sont réalisés de manière à respecter l'intimité des enfants et leur permettre d'être acteurs de ce moment. Les professionnels veillent à valoriser et à prendre le temps avec l'enfant. Ils peuvent se déshabiller et s'habiller, aller chercher et ranger leurs affaires, prendre une couche, monter "seule" sur le plan de change sous le regard bienveillant et la sécurité de l'adulte.

Le professionnel adapte en permanence son accompagnement à l'évolution de l'enfant notamment dans le passage de la couche aux sous-vêtements, en lien avec les parents.

Les enfants arriveront propres et habillés… Pour leur confort, l'aspect pratique et favorisant l'autonomie de l'enfant doit être privilégié. Les parents doivent fournir des vêtements de rechange, legging marqués au nom de l'enfant, en quantité suffisante et adaptés en permanence à l'âge et à la taille de l'enfant

La crèche se réserve le droit de récupérer les effets personnels non repris par les familles.
La structure décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des vêtements de l'enfant.
Il est nécessaire que l'enfant ait des chaussures propres et/ou chaussons.

Il est important que l'enfant puisse avoir l'un de ses objets personnels, rassurant pendant le temps de séparation (« son doudou » …) étiqueté à son nom.
Une tétine au nom de l'enfant restera en permanence dans l'établissement pour les enfants ayant l'habitude d'en avoir une à la maison.
Pour les accueils réguliers et pour des raisons pédagogiques, la famille fournira une turbulette au nom de l'enfant. Celle-ci leur sera rendue chaque fin de semaine pour être lavée. La structure sera également en capacité de mettre à disposition de l'enfant une turbulette aux familles qui le souhaitent.
Nous recommandons de marquer avec les étiquettes nominatives les objets et vêtements appartenant à l'enfant (biberons, boîte plastique…), et ce, afin de limiter les pertes et échanges involontaires d'affaires personnelles

3.4 Alimentation

3.1.4 Les repas

Le repas, le goûter et toutes les fournitures annexes destinées aux enfants (bavoirs, couverts, assiettes, verres, …) sont fournis par la structure.

Les laits premier âge et deuxième âge sont fournis par la structure. Si vous souhaitez apporter votre lait maternisé, vous devez ramener une boîte fermée ainsi que deux biberons au nom de l'enfant.

Le prestataire pour les repas sélectionné par Rigolo Comme La Vie est Ansamble

Ansamble propose une alimentation issue en partie de l'agriculture biologique, il se mobilise en faveur d'une alimentation saine, respectueuse de la nature et des Hommes et créant de la valeur sur son territoire.

Ansamble s'engage à:

- sécuriser la prestation repas
- favoriser la prévention de l'obésité infantile
- sélectionner des produits de bonnes qualités nutritionnelles
- privilégier les produits frais, sans conservateur et exclure les conserves de légumes
- varier les produits pour éveiller au goût
- cuisiner simplement, au plus près du jour de la consommation

L'alimentation et les menus des jeunes enfants sont soumis aux dernières recommandations de santé publique France en lien avec les 1000 premier jours.
Notre prestataire qui fournit les repas est local et propose des produits de la région. Les équipes et le prestataire s'engagent dans une démarche de développement durable en recyclant les barquettes. Le repas du midi est fourni par la structure.

Pour les enfants en bas âge, la structure fournit un lait et l'eau (une seule marque), les laits et/ou les eaux spécifiques sont fournis par la famille. Dans ce cas, les parents s'engagent à respecter les dispositions suivantes : Boite fermée hermétiquement d'une validité d'1 mois après ouverture. Les biberons sont préparés au sein même de la structure.

> **Pour les enfants soumis à une diététique particulière, pour raisons médicales (allergies, intolérance), un protocole spécifique sera établi avec le référent santé accueil et inclusion et votre médecin traitant et les parents. Ce dernier n'entraîne en aucun cas une réduction du tarif horaire.**

Nous souhaitons aussi que ce moment soit un moment de partage et de plaisir pour l'enfant.

3.4.2 Allaitement en crèche

La poursuite de l'allaitement maternel est facilitée au sein de toutes nos crèches. Nos professionnels sont formés pour l'accompagnement des mamans qui peuvent venir allaiter leur enfant ou apporter leur lait selon nos protocoles. Tout est mis en œuvre pour faciliter ce moment.Ainsi cet accueil est possible à toute heure de la journée et un endroit est prévu au sein de toutes nos crèches pour les accueillir.

3.4.3 Régimes alimentaires

Tout régime alimentaire lié à la santé de l'enfant sera soumis au RSAI.
L'avis du responsable de l'établissement sera requis quant aux possibilités de la crèche à réaliser ce régime et sa compatibilité avec les règles de sécurité alimentaire en collectivité.
Un projet d'accueil individualisé (PAI) sera établi et signé entre le directeur de la crèche, la famille et le RSAI ou le médecin traitant de l'enfant.

3.5 L'accueil d'enfants à besoins spécifiques (enfant en situation de handicap, enfants atteints d'une maladie chronique….)

La volonté de RIGOLO COMME LA VIE est de nous engager auprès des enfants, des parents et des équipes dans le besoin de transformation sociétale.

Dans ce cadre, nous avons professionnalisé et développé un accompagnement spécifique des enfants en situation de handicap et de leur famille. Notre expertise dans ce domaine est reconnue par nos partenaires.

C'est pourquoi au-delà de l'obligation légale (décret d'août 2000) qui incite à accueillir des enfants en situation de handicap dans les crèches, **RIGOLO COMME LA VIE a souhaité aller plus loin pour répondre aux besoins d'éveil et de socialisation des enfants en situation de handicap et aux besoins de leurs familles.** Et cela en terme, notamment, de mode de garde pour maintenir l'emploi du parent ou au besoin de répit, dont tout parent doit pouvoir bénéficier et solliciter auprès de notre société.

Nous accueillons les enfants en situation de handicap au sein de nos crèches pour offrir une réelle possibilité d'inclusion sociale de l'enfant et de sa famille. En effet, les crèches sont les premiers lieux

d'accueil possibles dans la vie d'un enfant, qui prend part à la vie en société du haut de ses quelques mois !
De même, un parent ayant un mode de garde en milieu ordinaire pour son enfant, prend sa place socialement en tant que parent. Il a accès à un nouveau monde, celui de la Petite-Enfance, de l'accompagnement à la Parentalité. Étape qui peut être un réel soutien dans la vie de famille.
Quoi de plus naturel alors que de proposer un accueil en crèche aux enfants et aux parents qui débutent leur vie de famille sous le prisme du handicap ?

L'accueil de l'enfant en situation de handicap vient aussi parfaire et est aussi bénéfique pour l'accueil du collectif d'enfants. Il permet à tout enfant de vivre quotidiennement les réalités de ce que la vie offre, et le handicap en fait partie.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap permet de déconstruire les représentations liées au handicap, de sortir des idées préconçues, et de la méconnaissance sur cette thématique qui a longtemps été mise de côté.

RIGOLO COMME LA VIE contribue ainsi à changer le regard de la société sur la différence, pour cela nous nous engageons auprès des enfants, des familles et des professionnels.

Nos engagements pour les enfants :

- Leur permettre de **vivre quotidiennement à travers la différence et la diversité**.
- **Accueillir chaque enfant** en valorisant ses compétences, tout en prenant en compte ses besoins particuliers.

- **Donner une autonomie maximale** à chaque enfant pour réaliser les gestes de la vie quotidienne, lui permettre de s'inclure socialement dans un groupe afin de nouer des liens relationnels avec ses pairs.

Nos engagements pour les familles :

- **Proposer** à toute famille le sollicitant **un accompagnement à la parentalité.**
- **Répondre aux besoins individuels** de leur enfant en élaborant avec la famille un recueil d'informations détaillant les difficultés liées au handicap mais surtout les compétences dont l'enfant dispose.
- **Identifier et mobiliser le réseau et se mettre en lien avec les professionnels** extérieurs (structure médico-sociale ou professionnel du paramédical) pour harmoniser l'accompagnement de l'enfant, tout en laissant le parent au centre des échanges.

Nos engagements pour les professionnels :

- **Sensibiliser les équipes** de crèche à l'accueil de l'enfant en situation de handicap, la notion de parentalité bousculée, ou encore l'approche Snoezelen.
- **Rester à l'écoute et veiller à répondre à leurs questionnements**, qu'ils soient d'ordre organisationnel ou qu'ils fassent référence à un accueil en particulier.
- **Mettre en lumière le réseau de partenaires internes** (superviseur, thérapeute familiale ou responsable Pôle Ressources Handicap) **et externes** (CAMSP et CMP locaux, paramédicaux de proximité, Pôle Ressources Handicap de l'arrondissement...).

3.6 Encadrement de la structure et des enfants

3.6.1 Description des compétences professionnelles mobilisées

L'encadrement est assuré par des professionnels diplômés et qualifiés selon les normes du décret en vigueur (éducateur de jeunes enfants, infirmier(e), puéricultrice, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance ou animateur(trice) petite enfance). Les collaborateurs diplômés, au titre de l'article R.23-24-36 et R-23-24-42 sont habilités pour les ouvertures et fermetures de la Structure dans le respect de la réglementation.

Les professionnels présents assurent l'accueil des enfants et des parents, la bonne tenue de la structure, la transmission des informations pour les collaborateurs non présents à la fermeture ou à l'ouverture et la mise en sécurité du bâtiment (fermeture).

Le planning hebdomadaire de l'équipe est établi sur toute l'amplitude d'ouverture de la Structure et communiqué annuellement sur demande au service PMI lors du suivi.

3.6.2 Professionnalisation et accompagnement de l'équipe

Formation

Chaque nouveau professionnel qui intègre Rigolo Comme La Vie bénéficie d'une formation en interne dès son arrivée. Il est formé par un collaborateur du même métier, cette formation peut se faire sur une autre crèche du réseau Rigolo Comme La Vie.

Une plateforme de formation en e-learning est accessible à tous les professionnels de crèches (cdd, cdi, stage….).

Un plan de formation est déployé chaque année autour des thèmes de pédagogie (l'art, la musique, le baby signe, la nature, l'accueil d'enfants en situation de handicap, l'approche snoezelen….), de santé et de sécurité (Sauveteur Secouriste au travail, manipulation extincteurs, l'alimentation du jeune enfant …) , de management et de gestion .

Les collaborateurs sont également accompagnés sur les formations individuelles (VAE,Transition pro…) .

Rigolo Comme La Vie crée des partenariats avec les centres de formations petite enfance et accueille des étudiants dans le cadre de stage ou de l'alternance; l'étudiant est toujours accompagné d'un tuteur , et il n'est jamais seul avec les enfants. Le nombre de stagiaires est limité afin de garantir la qualité de son suivi, de son accompagnement, ainsi que les repères de l'enfant et de sa famille. Les stagiaires ne seront accueillis que si le contexte, les ressources sont en adéquation.

Analyse de pratique:

Des séances d'analyses de pratiques de 2 heures sont mises en place pour les équipes des professionnels toutes les 6 semaines, en dehors de la présence des enfants.

3.6.3 Comportement à adopter dans les locaux

Les parents sont invités à prendre connaissance des informations affichées à leur intention à l'entrée de l'établissement.

Il est notamment demandé à tout parent ou accompagnant de :

- Ne jamais laisser un enfant seul sur la table à langer
- Ne pas laisser un enfant déambuler seul dans l'établissement,
- La présence des frères et sœurs de l'enfant ou de jeunes enfants accompagnants ne doit pas être un facteur de risques et de perturbation pour les autres enfants de l'établissement, ils sont sous la responsabilité de leurs parents/de l'adulte accompagnant. Frère et sœur restent, tant que possible, dans le sas d'entrée à la vue de son parent ou de l'accompagnant.
- Surveiller les tiers qui n'ont pas à perturber les autres enfants,
- De ne pas laisser jouer un enfant avec les jeux de l'établissement sans surveillance y compris au sein de la structure de motricité
- Pour des raisons de sécurité et dans l'intérêt du bon fonctionnement du service, et dans la mesure du possible, il convient de limiter à 2 personnes (enfants inclus), le nombre de personnes accompagnant le parent qui vient chercher l'enfant en crèche ;
- En dehors de la zone d'entrée, toute personne pénétrant dans les espaces de vie des enfants devra couvrir ses chaussures par les sur-chaussures mises à sa disposition dans le hall d'entrée.

Les Familles sont tenues à un devoir de confidentialité et au respect de la vie privée des personnes qu'elles côtoient au sein de l'établissement.

A ce titre, les familles s'engagent à garder confidentielles toute information qui serait portée à sa connaissance concernant une autre famille.

Aussi, les familles s'engagent à n'utiliser les photos prises au sein de l'établissement (et présentant d'autres enfants que le/les leur(s)) que dans un cadre familial et donc à ne jamais les diffuser ni les positionner sur un site ou blog internet.
Cette liste est donnée à titre d'exemple et n'est pas limitative.

Toute entrée dans la crèche est contrôlée. Le personnel doit maintenir les portes d'accès fermées pour éviter qu'une personne étrangère puisse pénétrer dans la Structure. Un protocole de sûreté est établi par la crèche.

Pour la sécurité des enfants, il est demandé aux parents de fermer derrière eux les portes d'accès qu'ils franchissent. à ne pas laisser leurs effets personnels à la portée des enfants (médicaments, produits toxiques…

Toute personne pénétrant dans la Structure s'engage à en respecter les règles.